

# LYCÉE MOLIERE

---

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

---

# BULLETIN ANNUEL

Numéro 2. — Année 1901

---

### SOMMAIRE

#### Extrait des Statuts

- |  |           |
|--|-----------|
| i. Notre Bulletin.....   | Le Comité |
| ii. Compte-rendu officiel de la dernière Réunion générale..... | M. B.     |
| iii. Notre Salle de Réunions et nos Réunions.....              | J. R.     |
| iv. Notre Bibliothèque.....                                    | E. B.     |
| v. Nos Conférences.....  | L. P.     |
| vi. Un projet de Cours complémentaires au Lycée.               | M. G.     |
| vii. La Société de Bienfaisance du Lycée.....                  | A. B.     |
| viii. La Fête de Rentrée.....                                  | L. C.     |
| ix. In Memoriam.   |           |
| x. Nouvelles.  |           |

Annuaire de l'Association pour 1901-1902.

---

PARIS  
IMPRIMERIE ANSELM FRÈRES  
7, Rue de Laborde, 7

1901

EXTRAIT DES STATUTS  
de l'Association Amicale des Anciennes Élèves  
DU  
LYCÉE MOLIERE

---

ARTICLE PREMIER

Il est fondé à Paris, avec l'autorisation du Gouvernement, une Association Amicale entre les Anciennes Élèves du Lycée Molière, quelle que soit leur nationalité, qu'elles résident en France ou à l'étranger.

ARTICLE II.

Cette Association a pour but :

D'établir entre tous ses Membres des relations amicales ;

De donner des secours matériels à ceux de ses Membres qui seraient dans le besoin (avance de fonds ou dons) ;

De patroner, à la sortie du Lycée, les Élèves auxquelles un appui moral est nécessaire et de faciliter leurs débuts dans la carrière où elles veulent entrer. (L'Assistance pourra s'étendre aux enfants des Anciennes Élèves et aux Parents qu'elles soutiennent) ;

D'accorder des secours à des familles nécessiteuses sans aucune attache du Lycée, sous la réserve que le montant de ces secours ne dépassera pas le dixième des ressources annuelles.

ARTICLE IV.

L'Association se compose de Sociétaires, de Membres Donateurs, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Fondateurs, de Membres Honoraires.

Toute ancienne Élève, âgée d'au moins quinze ans, peut être *Sociétaire* si elle paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Elle peut racheter sa cotisation en versant au moins 150 francs par versements partiels effectués en deux ans. Elle acquiert ainsi le titre de *Sociétaire Perpétuelle*.

Toute personne étrangère à l'Association peut acquérir le titre de *Membre Donateur* en versant une somme d'au moins 10 francs ; *Membre Bienfaiteur* en versant en une seule fois une somme d'au moins 100 francs ; *Membre Fondateur* en versant, en une ou deux annuités, une somme de 300 francs.

Peuvent être *Membres Honoraires* de l'Association, la Directrice et les Fonctionnaires du Lycée ; ces derniers après un an passé dans l'établissement.

Les Élèves, à partir de la 3<sup>me</sup> année secondaire, peuvent être admises à titre d'*Aspirantes*, moyennant une cotisation annuelle de 2 francs.

Les Élèves mineures ne peuvent faire partie de l'Association sans l'autorisation de leurs parents ou tuteurs.

---

## NOTRE BULLETIN

---

Notre "Bulletin" réclame, encore cette année, l'indulgence de ses lecteurs. — Il paraît une fois de plus vêtu bien modestement, mais le Concours, pour le dessin d'une couverture originale, n'a pas donné jusqu'ici de résultats satisfaisants et restera ouvert toute l'année prochaine. — Avis aux Artistes dont les projets sont inachevés.

Nous tenons à joindre aux "Nouvelles" que le Bulletin apportera aux Membres de l'Association Amicale un cordial remerciement pour leur bienveillant concours, si nécessaire à la prospérité de l'Association, et de bons souhaits pour l'année 1901-1902.

LE COMITÉ.

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 23 Mai 1901.

---

## PROCÈS VERBAL

---

La séance commence dès que la Conférence de M. Dietz sur H. Sienkiewiez est terminée. Soixante à soixante-dix Sociétaires sont présentes, ainsi que la plupart des Membres honoraires, professeurs au Lycée. Quelques-unes des Sociétaires absentes ont envoyé par correspondance, en même temps que leurs votes, les raisons pour lesquelles elles n'ont pu se joindre à la réunion.

Madame la Directrice, Présidente, procède d'abord à la réception des nouveaux Membres de l'Association, et elle souhaite cordialement la bienvenue aux nouvelles Sociétaires, M<sup>me</sup> Bayle, née Vasticar, M<sup>lles</sup> M. Berton, Y. Colot, L. Charvot, G. Chantreuil, M. de Curel, L. Delfolie, R. Falleck, F. Gessner, J. Joliot, A. Karpelès, L. Klippfel, A. Leblanc, M<sup>lle</sup> Levasseur, Y. Léri, L. Lowengard, N. Schöne, G. Wahl, M. L. Walh, et aux aspirantes : M<sup>lles</sup> M. Allard, M. Baudou, M. Boyard, M. Beaulavon, S. Bernheim, M. Bouliol, M<sup>me</sup> Bouliol, T. Buisson, A. Chairy, S. de Curel, A. Dupuis, B. Dreyfus, J. Lévy, M. Leblanc, H. Lesobre, H. Lopez-Penha, A. Lavallez, M. Léri, M. Fouré, G. Marchal, J. Mispoulet, C. Mayer, S. Mazurier, A. Norling, R. Nun-Girardin, M. Poussin, Y. Poirier, S. Périllat, M. Petitpont, Y. Petit, M. Radais, A. Thorne, M. Vallé.

La deuxième question à l'ordre du jour porte sur une modification à faire aux Statuts concernant l'article 6 du titre deuxième.

Cet article est ainsi conçu :

« L'Association est administrée par un Comité composé de  
« quinze Membres, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale,  
« à la majorité relative.

« Ils se renouvelle par tiers chaque année.

« Les Membres sortants peuvent être réélus après une année  
« de suspension.

« En cas de vacances, le Comité se complètera en appelant les  
« personnes qui ont obtenu le plus de voix au dernier vote, sauf  
« ratification par l'Assemblée Générale.

« Le Comité choisit chaque année, parmi ses Membres, un  
« Bureau composé de : une Présidente, une Vice-Présidente, deux  
« Secrétaires et une Trésorière.

« La Présidente et la Trésorière conservent leurs fonctions  
« pendant trois ans.

« Les Membres du Comité doivent être majeurs, Français et  
« jouir de leurs droits civils. »

Le Comité propose de modifier les 3<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> paragraphes de la façon suivante :

*3<sup>me</sup> paragraphe* — « Les Membres sortants sont immédiatement rééligibles. »

*6<sup>me</sup> paragraphe.* — « Le Bureau tout entier, y compris la Présidente et la Trésorière, est élu chaque année. »

Madame la Directrice Présidente expose les raisons pour lesquelles le Comité a jugé cette modification nécessaire.

Tout d'abord, il y a entre le <sup>1</sup>paragraphe qui impose le renouvellement annuel du tiers des Membres du Comité et celui qui donne au mandat de la Présidente et de la Trésorière une durée exceptionnelle de trois ans, une contradiction radicale. — Il peut se faire que la Présidente ou la Trésorière élue soit arrivée à la troisième année de son mandat de Membre du Comité, elle ne doit donc plus y rester que deux ans ou un an ; comment pourra-t-elle concilier son mandat de Présidente ou de Trésorière, qui doit durer trois ans, avec son mandat de Membre du Comité, qui expire avant ce terme ? Il faudrait donc qu'elle renonçât à accomplir complètement son mandat triennal de Présidente ou de Trésorière, ou bien que, pour l'accomplir en entier, elle prolongeât illégalement son mandat du Comité ? — La situation est inextricable.

Et de plus, il y a un grand inconvénient à ce que la Présidente

et la Trésorière se démettent à la même époque de leurs fonctions. Par leur départ, le Bureau se trouverait privé de deux de ses Membres les plus importants ; la Présidente et la Trésorière nouvelles n'auraient personne pour les aider à prendre connaissance des affaires courantes de l'Association et, pour cette raison, il est préférable que la Présidente et la Trésorière ne quittent pas en même temps leurs fonctions, ce qui arrivera infailliblement s'il n'est pas possible de prolonger le mandat de l'une ou de l'autre.— Le Comité a donc dû chercher une solution et il s'est arrêté à la suivante :

1<sup>o</sup> Le Bureau tout entier sera nommé tous les ans, ce qui fera disparaître l'obstacle ayant pour origine le mandat triennal de la Présidente et de la Trésorière ;

2<sup>o</sup> Les Membres sortants sont immédiatement rééligibles, ce qui permettra au Comité de continuer dans leurs fonctions, le cas échéant, une Présidente ou une Trésorière dont l'activité et les services seraient vivement appréciés.

La discussion présentée sur ce projet par le Comité est alors ouverte. Quelques Sociétaires et un Membre du Comité soulèvent une objection au sujet de la réélection immédiate des Membres du Comité. Elles craignent que cette modification aux Statuts n'entrave le renouvellement du Comité, en entraînant la réélection constante des mêmes Membres sortants, ce qui empêcherait les Sociétaires nouvelles d'entrer à leur tour au Comité. Elles estiment que la présence permanente des deux tiers des Membres du Comité suffit pour assurer l'esprit de suite désirable dans le maniement des affaires de l'Association ; elles voudraient conserver le paragraphe qui impose une année de suspension avant la réélection des Membres sortants

Il est répondu à cette objection de la façon suivante :

La possibilité de la réélection immédiate des Membres sortants n'entraîne pas forcément cette réélection. Le renouvellement annuel du tiers du Comité est déjà une garantie contre une monotonie évidemment fâcheuse dans la composition de ce Comité. Et les Sociétaires, par le vote annuel de l'Assemblée générale, possèdent une sanction souveraine en ce qui concerne ce renouvellement.

Si elles veulent élire des Membres nouveaux, ou si elles veulent conserver aux Membres sortants leur place dans le Comité, leur vote, quelqu'en soit le résultat, sera l'expression libre de la volonté de la majorité des Sociétaires. Il est donc inutile de les lier par un Statut qui a en outre l'inconvénient de rendre très difficile la conciliation des mandats de Membre du Comité d'une part, et de Présidente ou de Trésorière de l'autre.

La discussion close, Madame la Directrice Présidente recueille les votes; par 34 voix contre 12, sur 46 votants, c'est-à-dire par une majorité supérieure au deux tiers des Membres présents, la modification aux Statuts proposée par le Comité est adoptée.

Le Rapport annuel de la Présidente est ensuite présenté par Madame la Directrice en ces termes :

MES CHÈRES ENFANTS,

« J'aurais voulu que mon Rapport, cette année, vous donnât la certitude de la prospérité de notre Association. Certes, elle vit et se développe, mais malheureusement nous avons à compter des défections que je déplore, et je voudrais que quelques-unes au moins des Sociétaires qui se sont retirées fussent ramenées à nous. C'est un peu sur vous toutes que je compte pour cette œuvre; je suis sûre que vous vous y emploierez avec zèle. Voici les noms des démissionnaires : M<sup>lles</sup> J. et Jette Crémieux, M<sup>me</sup> Ménier née Château, qui a écrit à la Présidente les raisons de sa démission, J. Dupont, et M<sup>me</sup> Mortreux née H. Dupont qui, adjointes dans les Écoles, sont très occupées, A. Deshayes, J. Hauptart, G. Meyer, A. Rigou, qui a donné sa démission à la Trésorière, V. Teissède, N. Tweyffort qui est en Amérique, J. Hollier Larousse, qui est absorbée par d'autres œuvres, M<sup>me</sup> Max Jacoby, M<sup>me</sup> Kieffer née Buss, et quatre autres dont les démissions ne sont pas sûres.

Si nous les décomptons toutes, non sans espoir de les ramener à nous, nous arrivons, avec les dix-neuf Sociétaires reçues au début de la séance, au chiffre de cent trente-deux Sociétaires; joignons-y les trente-deux Aspirantes que nous venons d'admettre et nous constaterons que notre Association tend à se développer et que nous devons avoir bon espoir en son avenir.

douleur de perdre l'an dernier. Le soin de déterminer la destination de ce don a été laissé à l'Association. Le Comité a décidé de placer cette somme et a proposé d'en employer le revenu à la fondation d'un prix annuel qui portera le nom de " Prix Solange Karpelès " et qui sera attribué à une élève de 3<sup>me</sup> année préparatoire spécialement désignée par son travail et sa bonne conduite.

D'autre part, un certain nombre d'entre vous, qui ont été les élèves du très regretté M. Ruel, ont pensé à ouvrir une souscription dont le produit serait employé de manière à rappeler le souvenir de leur professeur. Le montant de la souscription est actuellement d'une soixantaine de francs.

Nous demandons si elle peut être close, et quel est l'emploi qu'il faut en faire. Faut-il faire des démarches auprès de la famille pour obtenir un portrait de M. Ruel ? Achètera-t-on des livres que l'on placera dans la bibliothèque en souvenir de lui ? Il semble qu'un portrait convienne davantage au but que l'on s'est proposé.

Enfin, je vous ai dit mon intention de vous faire entendre quelques conférences intéressantes. A la fin de Mars, vous avez eu la conférence de M. Maury, vous venez d'entendre M. Dietz, et le Jeudi 27 Juin, à 4 heures, M. Bouchor m'a promis de venir. L'an prochain, M. Maury m'a promis de nouveau son concours ; et je suis assurée que M. Psichari nous réserve un jour au commencement de l'hiver ; on me fait espérer aussi que M. Bourgault-Ducoudray voudra bien venir nous parler de Musique.

Plusieurs anciennes élèves m'ont exprimé le désir de pouvoir venir au Lycée suivre quelques cours complémentaires, qui auraient lieu pendant cinq ou six mois chaque année : Cours de Littérature, d'Histoire de l'Art, d'Hygiène et soins à donner aux malades, de Coupe, d'Ouvrages de Dames, de Danse, etc. — J'ai entretenu, hier même, M. le Recteur de la question, et voici ce qu'il autorise : Je prendrai à mon cabinet le nom des élèves qui veulent se faire inscrire pour ces cours, et l'indication des cours qu'elles veulent suivre. Si le nombre des élèves est suffisant pour que la rétribution puisse couvrir les frais du professorat, on ouvrira les cours (il est probable que chaque cours d'une heure coûtera dix ou douze francs par mois). Le registre des inscriptions est ouvert.

J'aborde maintenant la grosse question des finances. L'an dernier, la Trésorière nous a présenté un compte s'étendant du mois de Juin 1899 (fondation de l'Association) au 31 Décembre 1899, et un projet de budget pour l'année 1900, mais une partie des dépenses prévues étaient engagées par décision du Comité, puisque le projet n'était présenté au vote de l'Assemblée générale qu'au mois de Mai.

Depuis, nous avons agi au Comité en comptant les années financières du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre; lorsque, après avoir voté et fait des dépenses au nom de l'Association, notamment des dépenses pour l'aménagement de la Salle de réunion, la Trésorière nous a fait remarquer l'irrégularité de nos opérations. A l'unanimité, le Comité s'est rallié à son avis et il a été décidé que la Trésorière présenterait aujourd'hui à l'Assemblée générale des comptes établis sur les bases suivantes :

- 1<sup>o</sup> Comptes de Juin 1899 au 15 Mai 1900;
- 2<sup>o</sup> Comptes du 15 Mai 1900 au 15 Mai 1901 (dont une partie, qui va du 15 Mai au 31 Décembre, a été approuvée ou prévue par l'Assemblée générale);
- 3<sup>o</sup> Projet de budget pour l'année Mai 1901 à Mai 1902.

Du fait de cette modification dans nos comptes, il suit que les Sociétaires qui ont payé deux cotisations se sont acquittés jusqu'au 15 Mai 1901, et que celles qui ont payé la 3<sup>me</sup> cotisation ont versé une avance pour l'année 1901-1902.

C'est sur ces nouvelles bases, qui nous ont semblé plus régulières, que la Trésorière va vous présenter ses comptes. Ainsi, aucune dépense ne sera engagée à l'avenir sans être préalablement autorisée par l'Assemblée générale.

Voici maintenant le compte-rendu des séances du Comité :

Le 7 Juillet 1900, on s'est occupé de la préparation de la Fête de rentrée, de la subvention accordée à la Société de Charité et du prêt fait à l'une des Sociétaires.

Le 9 Novembre 1900, la séance a été consacrée au legs Karpelès, au recouvrement des cotisations, à la première partie de la subvention accordée à la Société de Bienfaisance et à la réparti-

tion du produit de la fête de rentrée (répartition suivante) : Achat de Vêtements 335 francs, Association 200 francs, Société de Bienfaisance 190 francs.

Le 21 Février 1901, le Comité a écouté le compte rendu de l'état financier de l'Association au 1<sup>er</sup> Janvier 1901, et le projet du budget à soumettre à l'Assemblée générale.

Le 20 Avril 1901, on a arrêté l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Je laisse maintenant la parole à la Trésorière.

M<sup>me</sup> MILLIARD, Trésorière, expose alors l'état financier de l'Association comme l'a annoncé M<sup>me</sup> la Présidente, elle donne le compte-rendu financier des deux années d'existence de l'Association : première année, du 16 Mai 1899 au 15 Mai 1900 ; deuxième année, du 16 Mai 1900 au 15 Mai 1901.

---

## COMPTE-RENDU FINANCIER

Année 1899-1900

---

I. — Les *ressources annuelles* de l'année 1899-1900, ont été composées de la façon suivante :

### RECETTES

Jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier, on avait reçu :

112 Cotisations (1 <sup>re</sup> année).....	Frs.	4.120	»
Dons divers.....		140	»
Intérêt de l'argent placé.....		2	70

Il est venu s'y ajouter, du 1<sup>er</sup> Janvier au 15 Mai 1900 :

2 Cotisations (1 <sup>re</sup> année).....		20	»
Intérêt argent placé.....		6	70
21 Cotisations (2 <sup>e</sup> année).....		210	»

Soit un total..... 4.519 40

### DÉPENSES

Les dépenses se sont composées, jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 1900 :

Impression des Statuts.....	Frs.	50	»
Frais de bureau.....		25	70
Frais de poste.....		12	30
3 tables (ameublement).....		126	»
Subvention à la Société de Bienfaisance .		120	»
De Janvier à Mai 1900 :			
Frais de bureau.....		2	60
Frais de poste.....		5	25
Bibliothèque (ameublement).....		175	10
Porte-parapluie.....		100	»
Rideaux (salle de réunion).....		28	10
Transfert au fonds de réserve .....		500	»
Total.....		<u>1.145</u>	<u>05</u>
Il restait donc en Caisse au 16 Mai 1900	Frs.	374	35

### II. — *Fonds de réserve.*

### RECETTES

Quant au fonds de réserve, il se composait ainsi :

Au 1<sup>er</sup> Janvier, nous avions déjà :

Versement d'un Membre Fondateur.	Frs.	300	»
Le 1 <sup>er</sup> versement partiel d'un Membre Fondateur .....		400	»
2 rachats de cotisation.....		300	»
Don provenant de la Fête du Lycée.....		250	»
Du 1 <sup>er</sup> Janvier au 15 Mai, il s'est accru de :			
500 francs transféré des ressources an- nuelles au fonds de réserve.....		500	»
2 versements partiels d'un Membre Fon- dateur.....		100	»
Soit un total de.....		<u>1.550</u>	<u>»</u>

### DÉPENSES

Ces 1.550 francs ont été employés de la manière suivante :

Achat de 27 francs de rente à 3 0/0 .....		894	70
Une obligation foncière.....		471	90
Achat de 3 francs de rente à 3 0/0 .....		102	35
Soit un total de.....		<u>1.467</u>	<u>95</u>

Ainsi, au 15 Mai 1900, l'Association possède au fonds de Réserve :

30 francs de rente à 3 0/0, une obligation foncière, et un reliquat de 82 fr. 05.

Au fonds de ressources annuelles, un reliquat de 374 fr. 35.

## COMPTE-RENDU FINANCIER

Année 1900-1901

### II. — Ressources annuelles.

#### RECETTES

Les recettes, pour l'année 1900-1901, se sont élevées à 1636 fr. 40.

Elles se composent comme suit :

Reliquat en caisse au 16 Mai.....	Frs.	374 35
1 Cotisation (1 <sup>re</sup> année) en retard .....		10 »
96 Cotisations (2 <sup>me</sup> année).....		960 »
15 Cotisations (3 <sup>me</sup> année).....		150 »
32 Cotisations d'Aspirantes .....		64 »
3 Dons.....		30 »
Intérêt de l'argent placé .....		48 05
Soit un total de.....		<u>1.636 40</u>

#### DÉPENSES

Les dépenses ont été de Frs. 806 80, soit :

Secours accordés.....	Frs.	200 »
Société de Bienfaisance.....		116 40
Tringles et guipures pour rideaux.....		37 35
Ameublement .....		195 »
Moulage d'un bas-relief.....		8 »
Impression du Bulletin et de l'Annuaire.		114 »
Frais de bureau .....		1 25
Frais de poste.....		34 80
Transfert au Fonds de Réserve.....		100 »
Soit un total de.....		<u>806 80</u>

Il reste donc en Caisse, aux ressources annuelles, au 16 Mai 1901, un reliquat de Frs. 829 60.

**II. — Fonds de Réserve.**

**RECETTES**

Au 16 Mai 1900, elles se composent :

Un reliquat de.....Frs,	82 05
2 derniers versements partiels d'un Membre Fondateur .....	100 »
Don provenant de la Fête du Lycée.....	200 »
Transfert des Ressources annuelles au Fonds de Réserve.....	100 »
Don Solange Karpelès.....	250 »
Soit un total de.....	<u>732 05</u>

**DÉPENSES**

Ces 732 fr. 05 ont été employés de la manière suivante :

18 francs de rente à 3 0/0, soit 611 fr. 05.

Ce qui laisse un reliquat de Frs. 121.

Ainsi, au 16 Mai 1901, l'Association possède :

1° Au Fonds de Réserve, 48 fr. de rente à 3 0/0.

Une obligation foncière.

Un reliquat de Frs. 121.

2° Aux Ressources annuelles, un reliquat de Frs. 829 60.

**PROJET DE BUDGET**  
pour l'Année 1901-1902

Le Comité soumet à l'Assemblée Générale le projet de budget suivant :

**RECETTES**

Reliquat en Caisse au 16 Mai 1901.....Frs.	829 60
Recettes prévues.	
7 Cotisations (2 <sup>me</sup> année) en retard.....	70 »
115 Cotisations (3 <sup>me</sup> année) 13 déjà versées	1.150 »
Intérêt de l'argent placé .....	60 »
Produit de la Fête du Lycée.....	250 »
Soit un total de.....	<u>2.359 60</u>

### DÉPENSES

Les dépenses à prévoir se décomposent ainsi :

Secours à accorder .....	Frs.	450	»
Achat d'une lampe à projection.....		150	»
Rideaux à projection .....		20	»
Société de Bienfaisance.....		150	»
Frais de Conférence.....		50	»
Frais de poste.....		50	»
Frais de bureau.....		50	»
Bulletin et Impressions.....		150	»
Ameublement .....		150	»
Bibliothèque .....		100	»
Transfert au Fonds de Réserve.....		500	»
Imprévu.....		100	»
Total.....		<u>1.920</u>	»

Ce qui laisserait en caisse, au 16 Mai 1902, un reliquat de frs 439.60.

Le Compte-rendu financier ne donne lieu à aucune discussion et le projet de budget est voté à l'unanimité.

Ensuite, on procède à l'élection de cinq Membres du Comité, en remplacement de M<sup>lles</sup> M. BONDOIS, J. CHEVALLIER, M. GIRARD, B. MILLIARD, H. VIÉNOT, Membres sortants.

Les Sociétaires qui réunissent le plus de voix sont :

M <sup>lles</sup> M. BONDOIS, m. s.....	29	voix
A. BELIN.....	25	—
DORA HERTZ.....	25	—
M. GIRARD, m. s.....	23	—
BERTHE MILLIARD m. s.....	23	—
MATHILDE ROCHET.....	23	—
JEANNE REGNAULT.....	17	—
EUGÉNIE FENARD.....	10	—
ALICE HARDY.....	10	—
HÉLÈNE VIÉNOT, m. s.....	10	—
JEANNE LONGLEY.....	8	—
MARIA VERRIER.....	8	—

M<sup>lles</sup> M. GIRARD, B. MILLIARD et M. ROCHET, ayant obtenu le même nombre de voix, on tire au sort le nom de celle qui devra s'effacer et le sort désigne M<sup>lle</sup> ROCHET. Les cinq nouveaux Membres du Comité seront donc M<sup>lles</sup> M. BONDOIS, A. BELIN, D. HERTZ, M. GIRARD et B. MILLIARD.

Le Comité élit alors son Bureau :

M<sup>lle</sup> POMMIER, Membre du Comité de fondation, offre de céder sa place de Vice-Présidente à l'une des Anciennes Elèves, Membre du Comité, afin qu'elle puisse s'habituer aux fonctions qu'elle aura à remplir l'année prochaine, elle ou une autre de ses compagnes. Il lui est répondu que ces fonctions ne nécessitent pas un très long apprentissage et qu'on regretterait unanimement de ne pas la voir accomplir la troisième année de sa vice-présidence.

M<sup>lle</sup> MILLIARD, absorbée par ses travaux personnels, demande à être remplacée dans ses fonctions de Trésorière. M<sup>lle</sup> LUCIE CERF est élue à sa place. M<sup>lles</sup> DORA HERTZ et MARGUERITE BONDOIS, élues Secrétaires, seront chargées de la correspondance et de la rédaction des rapports.

La prochaine réunion du Comité est fixée au Jeudi 27 Juin, à 3 heures, avant la Conférence de M. MAURICE BOUCHOR, qui aura lieu ce jour-là à 4 heures. Et l'on se sépare, après cette longue mais intéressante Assemblée Générale.

*La Présidente,*

H. STOUDE.

*La Secrétaire,*

MARGUERITE BONDOIS.



## Notre Salle de Réunions

ET

## Nos Réunions

---

Un article de notre "Bulletin" vous a appris, l'année dernière, l'existence de nos réunions au Lycée. La grande pièce du premier, autrefois inoccupée, n'est plus désignée maintenant que sous le nom de Salle des Anciennes Elèves.

Ceci est très flatteur pour nous ; cependant, pour être tout-à-fait sincère, il faut avouer que, jusqu'ici, bien des anciennes élèves semblent encore en ignorer le chemin. Nous sommes trop peu nombreuses, il est vrai, l'Association comptant deux années d'existence seulement, pour que, tous les lundis, mercredis et samedis, on ait des chances de rencontrer au Lycée d'anciennes compagnes. Mais à cet inconvénient, il a été trouvé un remède simple : Quelques-unes d'entre nous se sont entendues pour s'y rencontrer les premier et troisième lundis, deuxième et quatrième mercredis du mois. De cette manière, les unes venant régulièrement, les autres quand elles sont libres, nos réunions se trouvent être environ de douze à quinze jeunes filles chaque fois, et, à l'heure du thé, il est rare que notre unique douzaine de tasses ne soit mise tout entière à réquisition. C'est un résultat ; mais il serait encore meilleur si "les jeunes" se joignaient à nous en plus grand nombre.

Ce sont elles, parmi les anciennes élèves, qui peuvent le plus facilement venir à ces réunions ; elles habitent le quartier, elles ont encore, en général, peu d'occupations absorbantes, et il n'est pas douteux qu'elles ne soient aussi désireuses que les plus anciennes, si ce n'est davantage encore, de revoir leur Lycée et leurs compagnes. Mais, la plupart de celles-là sont, paraît-il, intimidées ; probablement par l'âge respectable de quelques-unes d'entre nous ! Ce n'est

pas notre faute! nous serions, au contraire, très heureuses de les voir se joindre à nous. Les quelques aspirantes et "nouvelles" anciennes élèves qui sont venues nous aider cet hiver ont été les bienvenues. Au point de vue tout utilitaire de la couture, elles rendent de véritables services; tandis que nous n'avons guère fait de progrès depuis notre sortie du Lycée, elles n'ont encore rien oublié, et mettent les pièces les plus difficiles dans toutes les règles de l'art.

Que le raccommodage ne vous effraie pas! Chacune emploie son temps comme bon lui semble dans nos réunions. Celles que les pièces à mettre ou les trous dans les bas épouvantent, font des chemises, des béguins, des brassières, ou même des coussins et des tapis de table pour orner notre pauvre salle encore bien peu décorée. Quelques-unes dessinent; dernièrement, une ancienne élève a fait le croquis d'un petit groupe d'ouvrières entourant la table à ouvrage; c'est très gentil, et il est regrettable que nous ne puissions le reproduire; le "Bulletin" est encore trop modeste pour se permettre le luxe des illustrations.

A ce propos, nous faisons appel à tous les talents et à toutes les bonnes volontés pour la décoration artistique de notre salle. Les murs sont déjà ornés de quelques panneaux peints, dessinés ou pyrogravés par M<sup>lles</sup> Jeanne Chevallier, Yvonne Léri, Cilly Schone, Charlotte Trouessart, d'un bas-relief de M<sup>lle</sup> Alice Cerf; mais il en faudrait encore beaucoup. Les artistes ne manquent pas parmi les anciennes élèves, espérons que ce discret appel sera entendu.

En attendant, venez voir la "Salle des Anciennes Élèves" telle qu'elle est, et travailler avec nous pour les pauvres. Vous verrez la grande pièce un peu froide des réunions générales, transformée et animée, autant que les moyens d'action et les éléments de confort, assez limités, le permettent.

Dans un angle, le coin du thé: Un mobilier en frêne vert, suffisamment "modern style", un canapé, deux fauteuils, deux chaises, sans plus; sur la table, une nappe à thé brodée par une associée laborieuse, nos tasses à fleurettes bleues; théière, pot à lait, sucrier, rien n'y manque, pas même un élégant plateau pour le service. Ailleurs, on travaille; la table à ouvrage est recouverte

d'un tapis mauve brodé de mimosa; une grande boîte contient toutes les fournitures imaginables : laine, fil, coton de toutes couleurs, aiguilles, épingles, boutons, crochets, etc., le tout dû à la générosité de M<sup>me</sup> la Directrice, qui vient souvent, ainsi que M<sup>lle</sup> Pommier, passer un instant au milieu de nous. De jolies corbeilles en bambou, cadeau d'un professeur du Lycée, sont remplies jusqu'au bord de vêtements ou de linge à raccommoder.

Des rideaux en mousseline liberty ont été placés derrière les glaces de la bibliothèque, pour en dissimuler, jusqu'à nouvel ordre, les rayons. Car, pour tout dire, cette bibliothèque sert d'armoire à linge et de buffet à provisions pour le moment. Les livres, vingt à peine, y occupent une place vraiment trop modeste.

Des revues étrangères, prêtées par un de nos professeurs, sont posées sur une troisième table, baptisée bureau, en compagnie de plumes, papier, encre, etc.

Mais c'est encore à la causerie, comme bien vous pensez, qu'il est sacrifié le plus de notre précieux temps; et c'est parce que nos réunions sont à la fois utiles aux pauvres, agréables et gaies, que nous les voudrions encore plus fréquentes et suivies.

Celles des anciennes élèves qui ne seraient pas libres les jours de réunions organisées jusqu'ici, pourraient s'entendre peut-être pour se réunir à d'autres dates, puisque la salle est ouverte tous les lundis, mercredis et samedis, pendant la durée de l'année scolaire.

J. R.



## Notre Bibliothèque

---

Pour parler de notre Bibliothèque, nous avons attendu qu'il y eût des livres dedans. Depuis que nous l'avons achetée, elle s'est embellie de deux jolis panneaux décoratifs signés Cilly Schone, et elle s'est enrichie de plusieurs ouvrages qui, (sans être très nombreux), nous font espérer une intéressante collection pour l'avenir. Ce sont les dons des Membres de l'Association qui l'ont constituée.

Madame la Directrice y a contribué, M<sup>r</sup> Maury nous a offert le livre qu'il a écrit sur un de ses voyages en Orient; les livres anglais nous viennent de Jeanne Regnault et de Lucie Cerf; Mademoiselle Moria, Andrée Belin et d'autres Membres encore nous ont donné quelques ouvrages.

C'est un début, modeste assurément, mais nous espérons que la bonne volonté des Sociétaires n'est pas épuisée; les livres qu'elles possèdent en double seront les bienvenus. De plus, il a été voté un crédit de 100 francs destiné à la Bibliothèque.

Pour être sûr de répondre aux vœux de la majorité des Sociétaires, le Comité prie chacune d'entre elles de vouloir bien adresser, soit à la Présidente, soit à l'une des deux Secrétaires, soit à celui des Membres du Comité qu'elle connaît le mieux, une liste des livres qu'elle souhaiterait lire. Après comparaison des propositions, le Comité pourra plus sûrement déterminer les livres à acheter. Toutes les Sociétaires pourront, quand elles le voudront, prendre des livres à *leur* bibliothèque, dont le règlement est le suivant:

Tout emprunt de livre devra être marqué, daté et signé sur un registre de prêt placé dans la Bibliothèque.

Les livres ne doivent pas être gardés plus d'un mois.

On ne pourra emporter qu'un seul ouvrage.

Les Aspirantes peuvent avoir des livres en s'adressant à la Bibliothécaire.

Et nous espérons qu'elles viendront souvent.

E. B.

## NOS CONFÉRENCES



Le jour de notre Réunion générale, en 1900, Madame la Présidente leva la séance en nous donnant l'espoir que l'année suivante, des Conférences seraient organisées au Siège de l'Association ; cette promesse fut accueillie par d'enthousiastes applaudissements. Elle s'est réalisée, et, grâce à l'active bienveillance de Madame la Directrice, nous avons eu trois Conférences, dont l'intérêt et la variété ont même passé notre attente. M. E. Maury nous a raconté un beau voyage : " Aux Portes de l'Orient " ; M. Dietz nous a entretenus d'un sujet actuel et intéressant : " Sienkiewicz et son œuvre " ; enfin, M. Maurice Bouchor nous a donné une captivante causerie sur " Les Chansons du Peuple ".

La première Conférence a été accompagnée de projections lumineuses. M. Maury a rapporté de son voyage une très grande quantité de photographies, et il voulait bien nous en faire profiter. Nous n'avions ni chambre noire, ni lanterne, et l'Association est trop jeune pour se permettre les frais qu'aurait demandé cette installation. Que faire ? M. Maury leva toutes les difficultés en installant la chambre noire et en nous prêtant sa lanterne. Nous voudrions pouvoir retracer l'intéressante et pittoresque relation de M. Maury : Commencant par l'Italie, Venise, avec ses beaux monuments, ses gondoles glissant sur les canaux tranquilles ; il nous a fait visiter successivement la Dalmatie, la Bosnie, l'Herzégovine et le Monténégro. Sur chacun de ces pays, nous avons appris des détails curieux, des traits de mœurs intéressants ; M. Maury nous a dit qu'il a le plus souvent négligé le côté archéologique pour s'attacher surtout au détail vivant et pittoresque, et c'est ce qui lui a permis de nous raconter des anecdotes charmantes, comme celle de cette petite italienne, rencontrée dans un village, qui, ayant regardé sa fillette un moment, lui offrit quelques fleurs, puis se sauva, après cette naïve marque de sympathie.

Un inconvénient du voyage, c'est qu'il faut se contenter dans les hôtels d'un confortable très primitif; souvent même on doit employer un langage muet plus expressif que littéraire. Mais on a parfois la bonne chance de rencontrer des compatriotes dont l'obligeance dédommage; c'est ainsi que M. Maury a visité la ville, ou plutôt le cimetière de Spalato, en Dalmatie. Ce qui nous a beaucoup intéressées, c'est de voir les types de ces pays; les femmes, en Bosnie, sont voilées de la tête aux pieds, leurs yeux seuls sont visibles; particularité assez amusante, les photographies nous les montrent presque toujours de dos, car dès qu'elles aperçoivent un étranger prêt à les "croquer", elles fuient en toute hâte. Les hommes se tiennent tranquillement derrière l'étalage de leurs bazars, exécutant quelque ouvrage de fine ciselure sur un manche de couteau ou sur un gobelet, car on remarque dans ces pays que les moindres objets d'usage sont ornés avec un art et un goût parfaits; mais que l'appel du muezzin se fasse entendre, et les voilà laissant travail et boutique, abandonnant tout pour se livrer aux ablutions et aux prières commandées par le culte.

Ce qui n'est pas banal non plus, c'est de voir, en Monténégro, tous les hommes aller et venir avec un pistolet passé à la ceinture; une loi très sévère les y oblige, et seuls, les prisonniers sont sans armes.

En même temps que les photographies, M. Maury avait rapporté des objets de tous ces pays; mentionnons en finissant, la guzla, sorte de violon à une corde qui sert à accompagner les chants, et remercions les artistes qui ont bien voulu nous faire le sacrifice de leur sens musical afin de nous donner une idée du chant et de la musique bosniaques. Remercions surtout M. Maury, car c'est grâce à lui que ces pays, où l'on a si rarement le bonheur d'aller, seront pour longtemps vivants devant nos yeux.

En choisissant pour sujet de sa Conférence Henrik Sienkiewicz et son œuvre, M. Dietz avait trouvé un de ceux qui pouvait le plus nous intéresser toutes. Il nous a d'abord, en quelques mots, dépeint son pays, cette Pologne mélancolique, avec ses grandes plaines grises et ses sombres forêts de hauts sapins, puis sa vie d'enfant, dans une famille de bonne et ancienne noblesse, mais

assez peu fortunée; et c'est sans doute, nous dit M. Dietz, dans cette paisible enfance qu'il faut voir la source de l'élégance et de l'harmonie qui sont deux des traits principaux de son génie. Après de modestes débuts dans une Revue de Varsovie, Sienkiewicz publia une série de romans dont plusieurs ont pénétré avec succès en France. La plupart de ses œuvres sont des récits de l'histoire de la Pologne; c'est le passé de son pays, c'est un sentiment patriotique très puissant qui l'inspirent, et, dans ces évocations tragiques et passionnantes d'une période d'histoire, il s'élève jusqu'au pathétique, jusqu'à une émotion dramatique si forte que l'on en trouverait l'égale que dans Tolstoï. Et parmi ses personnages, il en est, comme le Zagloba de " Par le Fer et par le Sang ", dont la silhouette est si vivante, si pittoresque, qu'il est désormais classé parmi les types immortels, au même rang que Shylock ou Don Quichotte...

Pourquoi Sienkiewicz, qui a si bien su tracer les épopées patriotiques, a-t-il moins réussi — il est impossible de se le dissimuler, malgré le succès unique de *Quo Vadis* — quand il a choisi l'épopée du Christianisme? C'est que, ne se contentant pas de jouir d'un grand renom en Pologne, il a voulu faire une œuvre intéressant non plus seulement son pays, mais tous les pays; il a cherché un champ plus vaste et universel, et il a choisi un sujet si immense, si complexe, qu'il était impossible à un auteur, même de génie, d'y réussir complètement. C'est ce qui est arrivé! Si l'on se demande, où, dans cette apologie du Christianisme que doit être *Quo Vadis*, est le véritable intérêt; de quel côté sont les personnages les plus attirants? il faut répondre: du côté du paganisme. Et plus le charme qui se dégage du caractère de Pétrone, représentant de la vie païenne, est puissant, plus l'impression que devrait nous causer l'apparition du christianisme est affaiblie. D'autre part, incarner en un type tout ce que la civilisation païenne, dans ce qu'elle a de plus cruel, peut faire d'un homme quand elle s'unit au pouvoir absolu, n'était pas une moindre difficulté. Dans *Quo Vadis*, Néron, au lieu d'être terrifiant est presque ridicule; son rôle, à peu près uniquement réduit à celui d'un acteur et d'un poète jaloux de ses succès, acceptant des flatteries

si grossières qu'elles font pitié, est trop incomplet ; Néron est inférieur à sa tâche, et nous paraît trop petit pour être la grande ombre qui obscurcit tout le drame.

Souhaitons, nous a dit M. Dietz en terminant, que Sienkiewicz retourne à ses premiers sujets, à sa première source d'inspiration, où il a trouvé de si réels chefs-d'œuvre, malgré la valeur que l'on doit reconnaître à Quo Vadis.

Pour être convaincues de cette valeur, il nous a suffi d'entendre, lu par M. Dietz, le passage, ou pour mieux dire, la scène " des Arènes " : résurrection puissante dont la tragique splendeur nous a frappées et émues comme nous l'avions été par la scène de l'Église et l'apparition de Shétuski, le héros, le messie de la Pologne.

C'est du Peuple que M. Bouchor nous a parlé dans la dernière Conférence, du Peuple tel que le décrit Michelet dans ses deux belles pages sur le Paysan et l'Ouvrier ; le Paysan, dont l'humble labeur entretient la vie de toute une nation, et qu'un amour profond et touchant relie à la terre qu'il travaille ; l'Ouvrier, dont la vie pénible et incertaine, offre encore de douces heures grâce à la femme, qui sait, si le foyer est modeste, le rendre gai et hospitalier.

Paysans et Ouvriers chantent pour s'aider au travail, et ce sont quelques-unes de ces chansons que M. Bouchor a bien voulu nous chanter, accompagné par M<sup>lle</sup> A. Blanc. Tristes ou gaies, elles se relient par l'inspiration franchement naïve et puissante, par la résignation et la courageuse honnêteté. Les sentiments exprimés diffèrent, car le travail qui les fait naître diffère aussi. Mais tous, le laboureur, que les rayons du soleil brûlent, comme le mineur, " pour qui le ciel n'est plus ", ont, en commun, l'entrain, l'imagination qui viennent adoucir le travail par la vision du résultat : le laboureur voit déjà germer les épis dans le sillon qu'il trace, le moissonneur récolte joyeusement le pain de ses enfants, et le mineur oublie le grisou en pensant que c'est son travail qui fait vivre trois marmots et leur maman.

De quelques-unes de ces chansons, M. Bouchor a fait de véritables poèmes, se mettant à la place de ceux qui les ont composées ;

il s'est représenté tous les sentiments qu'ils ont dû éprouver mais qu'ils n'ont su exprimer, et il les a mis en vers charmants. Un de ces poèmes, " Le Retour du Marin ", a pour sujet le même épisode que le touchant poème de Tennyson " Enoch Arden " : Après quinze ans d'absence, un marin retourne au village, mais il est oublié, sa femme s'est remariée le croyant mort. Que va-t-il faire ? Se soumettre. Et résigné " Pauvre Marin s'en repartit ". Sous sa forme nouvelle, ce simple récit conserve toute son émotion et toute sa simplicité.

Pour finir un peu plus gaiement, M. Bouchor nous a lu un amusant dialogue " Entre le Vin et sa commère l'Eau " ; sans la moindre humilité, chacun exalte ses propres mérites, et le débat pourrait durer longtemps si le vin n'avait une bonne idée : il propose un mariage. Nous marier ?... ensemble ? L'eau a, ma foi, quelque peine à se faire à cette idée, mais elle accepte ; ils se marieront donc et feront bon ménage... Les rires qui partaient de tous les côtés de la salle ont pu montrer à M. Bouchor avec quel plaisir nous l'écoutions, et combien nous aurions voulu prolonger cette heure délicieuse, mais trop courte.

Il nous reste un seul mot à dire, et ce mot est : Merci, merci à Madame la Présidente, d'avoir organisé les Conférences ; merci à MM. Maury, Dietz et Bouchor, d'avoir bien voulu les faire. Ils peuvent être assurés de la reconnaissance de toute l'Association, comme de celle de chacune de nous en particulier.

L. D.

---

# Un Projet de Cours Complémentaires

AU

LYCÉE MOLIÈRE

---

Ce projet de fonder des Cours complémentaires s'est formé peu à peu des regrets éprouvés par de nombreuses élèves, à leur sortie du Lycée, de ne pouvoir y revenir dans une classe spéciale pour étudier certaines questions de littérature ou d'histoire, d'art ou de morale qu'elles auraient aimé à approfondir. Puis, plusieurs, parmi ces élèves, ont vu aussi, toujours plus clairement, qu'il leur manquait bien des connaissances pratiques, très utiles, nécessaires même : en couture (coupe, confection de vêtements, de lingerie), en économie domestique, en hygiène et en médecine élémentaire. Ces connaissances, elles n'ont pu les acquérir pendant leurs années d'études, déjà suffisamment remplies, mais elles le pourraient maintenant en y consacrant quelques heures entre les promenades, les visites et le temps consacré à la musique ou au dessin.

A ces très louables intentions, on objectera, oh ! bien des choses, on nous dira : « Vous voulez apprendre à soigner les malades et les blessés ? Suivez les cours de l'Union des Femmes de France, il y en a dans chaque arrondissement. » Nous répondrons que ces cours ont lieu le soir, qu'il est très malaisé pour nous d'y assister et que, d'ailleurs, nous croyons plus immédiatement utile d'apprendre à soigner les gens bien portants : c'est pourquoi nous souhaitons l'ouverture d'une classe d'hygiène.

On nous dira aussi : « Vous voulez apprendre à couper et à coudre vos robes, votre linge, à garnir vos chapeaux, à raccommoder vos dentelles, et quoi encore ? Vouloir devenir habile de tant de façons, c'est se condamner à rester maladroite en toutes : d'ailleurs, laissez aux couturières, aux lingères, aux modistes, leur métier et apprenez le vôtre, qui est d'être des femmes aimables. Ne vous y trompez pas, c'est le plus difficile, le plus long à apprendre tout au moins, et l'on n'y passe guère maître avant d'avoir des cheveux gris. »

Nous avons notre réponse prête : Notre ambition n'est pas de devenir nous-mêmes, à moins que les circonstances ne nous y obligent, notre couturière et notre modiste, mais nous croyons que quelques connaissances techniques nous seraient très utiles, nous comprendrions mieux ce que nous pouvons demander à ceux que nous occupons et nous serions souvent sans doute moins exigeantes.

On nous dira enfin : « Si vous voulez continuer de vous instruire, allez aux cours de la Sorbonne ». — Nous répondrons que la Sorbonne est loin, et puis surtout que les cours y sont trop savants ou plutôt trop spéciaux pour nous. Nous quittons le Lycée au moment où nous commençons à comprendre vraiment et à goûter les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art ; mais pour les Ecrivains et les Artistes modernes, notre admiration est encore bien peu clairvoyante : ce sont leurs œuvres que nous voudrions apprendre à connaître maintenant. Ne serait-il pas nouveau pour nous et intéressant d'étudier, par exemple, en littérature, " le Roman français et les influences étrangères dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> Siècle, " ou " l'Ecole Parnassienne et les jeunes Ecoles modernes de Poésie ". Et en histoire de l'Art, " Les Peintres des paysages français " ou bien, " Les Portraitistes modernes ". A moins qu'on ne préférât l'étude de " la Renaissance de l'Art décoratif " ou que, passant de l'histoire de la Peinture à l'histoire de la Musique, on ne choisisse " Wagner, musicien et poète ".

Les sujets d'études abondent, du reste, et seraient rendus plus intéressants encore par des projections lumineuses.

Or, pour que s'ouvrent ces Cours et même d'autres : Cours de danse, Cours de diction, par exemple, il suffirait d'un groupement minimum de dix inscriptions pour chaque cours, ou plutôt pour chaque série de leçons ou conférences.

On comprendra notre désir de faire connaître ce projet et l'on nous excusera, nous l'espérons, de l'avoir présenté si imparfaitement.

M. G.

*Au nom d'un groupe d'anciennes élèves  
du Lycée Molière.*



## La Société de Bienfaisance du Lycée

---

Nous voulons, comme l'an passé, tenir au courant les Membres de l'Association Amicale des efforts tentés par la Société de Bienfaisance, et nous pensons que ce compte-rendu intéressera tout le monde; chacune de celles qui ont passé par le Lycée Molière pouvant, en effet, venir aux réunions du deuxième jeudi de chaque mois, sans pour cela d'ailleurs remplir aucune formalité. On ne leur demandera rien autre chose que, peut-être!!! de revenir. La Société de Bienfaisance se proposant, avant tout, le plus de bien possible, fait appel à toutes les bonnes volontés.

Mais comment, jusqu'à présent, se sont-elles manifestées, ces bonnes volontés, et comment se peuvent-elles exercer à l'avenir?

Commençons par le côté pratique: l'Association Amicale nous fait participer pour un dixième à ses ressources annuelles. Ces modestes ressources ne nous mèneraient pas bien loin, aussi devons-nous solliciter des dons très nombreux.

Par les soins de la Société, quatorze familles chargées d'enfants ont eu part, l'hiver dernier, à des distributions de combustible; le loyer de plusieurs familles a été payé; en de nombreux cas de chômage ou de maladie, on a distribué des secours en espèce ou en nature (vêtements, souliers). Ajoutons que la Société a adopté comme pupilles et placé onze enfants orphelins ou abandonnés, et que, grâce à une tombola, tombola organisée chaque année au mois de Juin, elle a pu envoyer vingt enfants à la Colonie de vacances en 1900, et se dispose à en envoyer à peu près autant cette année. Les pauvres petits gardent une telle joie de ces quatre semaines de vie saine à la campagne, que le nombre des demandes va toujours augmentant.

De plus, jusqu'à présent, deux fois par an, nous convoquons solennellement le ban et l'arrière-ban de notre petit monde. C'est d'abord, au mois de décembre, pour un arbre de Noël, dont on se réjouit six semaines à l'avance. Cette année, cent dix enfants se pressaient dans le préau illuminé pour dépouiller le sapin tradi-

tionnel, et s'en revenaient rouges du plaisir d'emporter les trésors donnés par les petites élèves du Lycée et distribués par leurs aînées.

Puis, au mois de Mai ou de Juin, suivant les caprices de la température, nous organisons une promenade au bois de Boulogne. Cette année, le premier jeudi de Juin, c'était une vraie fête que ces jeux bruyants et ces courses joyeuses à travers les allées et les pelouses du bois, par le temps radieux qui nous favorisait, et c'est du meilleur appétit que tout le monde a fait honneur au goûter.

Au cours de ces deux fêtes, tous nos efforts tendent à mettre les enfants en pleine confiance avec nous, et pour un certain nombre d'entre eux, que nous pouvons voir plus fréquemment, les résultats sont excellents; mais pour les autres!... C'est pour ceux-là qu'il nous faut faire appel aux bonnes volontés. Que d'autres, aussi nombreuses que possible, nous apportent leur concours pour grouper les enfants, et les rapprocher de nous plus souvent; qu'elles se joignent à nous pour les visites dans les classes de garde qui s'organisent, et puis, si elles ont des attaches avec des Sociétés, s'occupent de recueillir ou de placer les enfants, de les soigner, de les envoyer à la campagne, à la mer ou à la montagne; de procurer du travail aux parents de ces enfants, elles rendront un très grand service en aidant de leur influence ou en nous envoyant spontanément des renseignements.

A. B.

**Nota.** Les dons en espèces ou en nature (vêtements, chaussures, provisions, livres, jouets) seront reçus avec reconnaissance par M<sup>me</sup> la Directrice du Lycée, par M<sup>lle</sup> Scott, 84, avenue de Versailles, ou par M<sup>lle</sup> Belin, Trésorière, 27, rue Erlanger.

---

## LA FÊTE DE RENTRÉE

---

Cette année, la Fête annuelle du Lycée n'a pas été favorisée par le beau temps, cependant, si la pluie a retenu quelques craintives, l'animation n'a pas cessé de régner.

Les comptoirs, très joliment arrangés, occupaient, comme les autres années, le tour de la première cour : fleurs, jouets, japonaiseries, papeterie, confiserie, dont la vente a rapporté un bon bénéfice ; ils étaient tenus par M<sup>lles</sup> Girard, Bondois, Regnault, Cerf, Elin, qui ont eu fort à faire pendant toute l'après-midi.

La séance de prestidigitation a eu son succès habituel, chez les grandes comme chez les petites ; enfin, le Concert a été particulièrement réussi, grâce au concours de M<sup>lles</sup> Isambert et de leurs élèves, M<sup>lles</sup> Marchand et Bertrand, pour le piano, de M<sup>lles</sup> Lucie Hirsch et M. Nicot pour le chant, M<sup>lles</sup> Suzanne Franck, une bonne pianiste, qui avec Marie Salomon nous a dit des poésies, et de M<sup>lle</sup> B. Raclot, une jeune élève déjà excellente violoniste. Et puis, nous avons eu des tableaux vivants, qui ont généralement plu ; il est vrai que les apprêts forcément hâtifs avaient été ingénieusement combinés : la scène se composait de tables et de paravents ; un rideau, cousu par les élèves du Lycée, s'est ouvert trois fois pour nous laisser voir Dalilah, Marguerite au rouet et un groupe représentant la Peinture, la Sculpture et la Musique, pendant que M<sup>me</sup> Descubes faisait entendre des fragments de musique appropriés ou que M<sup>lle</sup> Salomon lisait des vers. Les costumes, du plus joli effet, étaient de simples draps de lit et des nappes drapées sur les jeunes filles.

Nous reproduisons ici le programme du Concert pour celles qui n'ont pu y assister.

1. *Ouverture de Mignon*..... A. THOMAS  
 Transcription à 8 mains..... M. ISAMBERT  
 Mlles ISAMBERT, M. MARCHAND, Y. BERTHAUD.
2. a. *Il Neige*..... BENBERG  
 b. *La Cloche*..... SAINT-SAËNS  
 Mlle L. HIRSCH (accompagnée par Mme DESCUBES).
3. *Concerto*..... CHOPIN  
 Mlle S. FRANCK.
4. *Grand Air de la Somnambule*..... BELLINI  
 Mlle M. NICOT (accompagnée par Mme NICOT).
5. *Le Mûssel*..... F. COPPÉE  
 Mlle M. SALOMON.
6. *Concerto (violon)*..... RODE  
 Mlle B. RAÇLOT.
7. *Caprice-Ballet*..... M. ISAMBERT  
 Mlle M. ISAMBERT.
8. *Souvenirs du Jeune Age (Pré aux Clercs)*..... HÉROLD  
 Mlle M. NICOT.
9. *Pour les Pauvres*..... V. HUGO  
 Mlle S. FRANCK.
10. a. *Le Rat de ville et le Rat des champs*..... GODARD  
 b. *Un heureux Vagabond*..... BRUNEAU  
 Mlle L. HIRSCH.
11. *Concert-Stuck*..... WEBER  
 Arrangé à 2 Pianos, par..... GORIA  
 Mlles ISAMBERT.
12. *Tableaux Vivants*.  
 Mlles C. et N. SCHONE, M. DESCUBES, E. FENARD,  
 A. CERF.

Celles qui ont pu venir à cette Fête, en ont, je pense, emporté un bon souvenir; mais, à leur tour, ne voudront-elles pas contribuer l'année prochaine à amuser les autres? Nous avons des artistes complaisantes, qui ont bien voulu prêter leur concours et qu'elles voudront, j'espère, bien prêter encore; mais nous en verrons le nombre s'augmenter avec plaisir; aussi, pas de fausse timidité! Que tous les talents se produisent sans crainte! Apportez au moins votre bonne volonté: il faut mettre chaque année un entrain nouveau, les bonnes idées sont bien accueillies; dès le commencement d'Octobre, Madame la Directrice voudra bien recevoir toutes celles

d'entre vous qui lui apporteront soit des objets pour la Tombola, des programmes ou simplement votre promesse de venir aider, comme vendeuse ou à quelque litre que vous choisirez, aux divertissements de cette journée.

Vous savez que le produit de cette Fête est en grande partie dépensé en charités; aussi est-ce à une bonne œuvre que nous vous convions, en même temps qu'à une réunion amicale, à un retour vers un passé quelquefois regretté.

L. C.



## IN MEMORIAM



La souscription ouverte entre les anciennes élèves de Monsieur Ruel est close.

Des démarches ont été faites par Madame la Directrice auprès de la famille de M. Ruel. Madame Ruel, la mère de notre regretté professeur, très touchée du fidèle souvenir que nous conservons à son fils, a promis de nous donner toutes facilités pour que nous puissions avoir de lui un beau portrait.



## NOUVELLES

### NÉCROLOGIE

Nous avons à regretter la mort d'une élève du Lycée, M<sup>lle</sup> Frida Schmitt, enlevée à 19 ans, après une longue et cruelle maladie.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.



## MARIAGES

---

Nous présentons nos félicitations à plusieurs de nos Membres honoraires :

M <sup>lle</sup> TABOUREUX, devenue M <sup>me</sup> CHOMETTE,		
DELÈTRE, —		MALLET,
ZAY, —		BRODY.

Nous souhaitons également de longues années de bonheur et prospérité à :

M <sup>lle</sup> VALENTINE CRÉMIEUX, devenue M <sup>me</sup> BOIVIN,		
BERTHE DREYFUS, —		HALFF,
LOUISE DURAND, —		BOURDIER,
ALICE FINET, —		MARCHAND,
MARGUERITE FINET, —		CHORAT,
PAULINE HAUPART, —		PIQUE,
MADELEINE MEYER, —		MORISSE,
LINA LECA, —		
MADELEINE WALWEIN, —		CHALLIOT,

---

## NAISSANCES

---

Nous enverrons les mêmes vœux à :

M<sup>me</sup> LÉVY (LÉA KAHN) et à son fils,  
GUIGNOT (MARTHE POMMIER) et à son fils,  
RIZET (BLANCHE POIRSON) et à son fils,  
DE JONCIÈRES (FANNY WILLIAMS) et à sa fille.

---

## Nominations, Concours & Examens

---

Nous avons été heureuses d'apprendre que parmi nos Membres honoraires, M<sup>lle</sup> DUGARD et M<sup>lle</sup> MORIA ont été nommées Officiers de l'Instruction publique, et que M<sup>lle</sup> BAURET et M<sup>me</sup> TURPIN viennent d'être nommées Officiers d'Académie.

Nous leur présentons nos sincères félicitations.

Notre Bulletin paraissant cette année pendant la période des Examens et des Concours, nous pouvons seulement envoyer de bons souhaits aux élèves actuelles du Lycée Molière et à leurs "Anciennes". Nous comptons bien annoncer leurs succès l'année prochaine.

---

## COMMUNICATIONS

---

L'expérience nous a appris que toutes nos convocations n'arrivent pas à leur adresse, nous empruntons donc la voie du Bulletin pour rappeler que toutes les anciennes élèves sont conviées à la Fête du Lycée, qui est fixée au Jeudi 10 Octobre.

Une réunion préparatoire aura lieu au Lycée, le Samedi 5 Octobre à 4 heures. Toutes les bonnes volontés y sont également conviées

---

**A V I S**

Nous rappelons aux Sociétaires que les cotisations en retard pour l'année 1901-1902, doivent être envoyées avant la fin d'Octobre ; elles pourront être reçues le jour de la Fête du Lycée.

**NOTA**

Le Bulletin est envoyé à tous les Membres de l'Association.

On peut, de plus, se le procurer au prix de un franc, en s'adressant aux Membres du Comité.



# ANNUAIRE

de l'Association Amicale des Anciennes Élèves

DU

LYCÉE MOLIÈRE



## PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. GRÉARD (G. C. \*, O. I. ☉), Membre de l'Académie Française,  
Vice-Recteur de l'Académie de Paris.



## MEMBRES DU COMITÉ :

- M<sup>lles</sup> STOUDE (O. I. ☉), Directrice du Lycée, *Présidente* ;  
POMMIER (O. I. ☉), Surveillante générale, *Vice-Présidente* ;  
MARGUERITE BONDOIS, *Secrétaire*, 118, rue Lecourbe ;  
✧ DORA HERTZ, *Secrétaire*, 43, avenue de l'Alma ;  
✧ LUCIE CERF, *Trésorière*, 9, rue Decamps ;  
M<sup>mes</sup> MALLET (O. A. ☉), Professeur au Lycée, 9, rue Poussin ,  
TURPIN (O. A. ☉), Professeur au Lycée, 53, rue Mozart ;  
M<sup>lles</sup> MORET (O. A. ☉), Maîtresse répétitrice au Lycée, 71, rue  
du Ranelagh ;  
✧ ELISE BONDOIS, 118, rue Lecourbe ;  
✧ ANDRÉE BELIN, 27, rue d'Erlanger ;  
✧ HÉLÈNE BOURGEOIS, 5, rue Palatine ;  
✧ HENRIETTE DUPUY, 43, rue Théophile-Gautier ;  
✧ MARGUERITE GIRARD, 9, Rue de Passy ;  
BERTHE MILLIARD, 56, rue La Fontaine ;  
— ENMELINE VIÉNOT, 12, rue Fondary.



MEMBRES HONORAIRES :

- M<sup>mes</sup> ARMAGNAT, 7, rue Bosio, Professeur au Lycée Molière.  
BAILLS (O. A. Ⓔ), Econome au Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh.
- M<sup>lles</sup> BAURET (O. A. Ⓔ), ancien Professeur au Lycée Molière, 19, rue Brochant.  
BÉRILLON, Professeur au Lycée Molière, 6, rue de la Sorbonne.
- M. BONDOIS (O. I. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 118, rue Lecourbe.
- M<sup>mes</sup> BOTTELLIER, Maîtresse Répétitrice, Stagiaire au Lycée Molière, 127, rue du Ranelagh.  
BROIN, Professeur au Lycée Molière, 57, rue Mozart.
- M<sup>lles</sup> CHAUVIN, Professeur au Lycée Molière, 35, Rue de l'Arbalète.  
DUCHEMIN, Professeur au Lycée Molière, 50 bis, rue Perronnet.  
DUGARD (O. I. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 26, rue La Fontaine.
- M<sup>me</sup> FLOBERT (O. A. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 3, rue de la Villa-Yvette.
- M<sup>lle</sup> GIRARD, Maîtresse Répétitrice au Lycée Molière, 7, rue des Lilas.
- M<sup>me</sup> GOFFART, ancien Professeur au Lycée Molière, à Tanger (Maroc).
- M<sup>lles</sup> GONEL, Professeur au Lycée Molière, 23, rue La Fontaine.  
HUGOUD (O. A. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 5, rue de l'Assomption.  
ISAMBERT, Professeur au Lycée Molière, 37, rue de Passy,
- M<sup>me</sup> JOBBÉ DUVAL, Professeur au Lycée Molière, 9, rue Pauly.
- M<sup>lles</sup> KASTLER (O. A. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 5, rue de l'Assomption.  
LEROUX (O. A. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 3, rue de la Villa Yvette.  
MOPPERT, ancienne Répétitrice au Lycée Molière, à Philippeville (Algérie).
- MM. NICOL (O. I. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 11, rue de la Tour.  
PELLISSIER (\* O. I. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 75, rue de l'Assomption.
- M<sup>lle</sup> SCOTT (O. A. Ⓔ), Professeur au Lycée Molière, 84, avenue de Versailles.

M<sup>mes</sup> CHOMETTE-TABOUREUX, Maîtresse Répétitrice au Lycée Molière, 16, rue Littré.

BRODY-ZAY, Professeur au Lycée Molière, 3, rue Montholon.

**MEMBRE D'HONNEUR :**

M. MAURY.

**MEMBRE BIENFAITEUR :**

M<sup>me</sup> Karpelès.

**MEMBRES FONDATEURS :**

M<sup>lles</sup> STOUDE (O. I. ☉), Directrice du Lycée Molière, Présidente de l'Association.

MORIA (O. I. ☉), Professeur au Lycée Molière, 89, rue du Cherche-Midi.

**SOCIÉTAIRES PERPÉTUELLES :**

M<sup>lles</sup> JEANNE REGNAULT, ~~78, rue Mozart.~~

M<sup>lles</sup> LOUISE REGNAULT, ~~78, rue Mozart.~~

*Poitiers (Maucho)*  
*281 route de Dieppe.*  
*Ruelle les bœufs 1 rue Joffre*

**SOCIÉTAIRES :**

M<sup>lles</sup> FANNY BACHEM, 15, avenue Jules-Janin.

MARIE BACHOLLE, 26 bis, rue La Fontaine.

STÉPHANIE BEAUMANN, Directrice de l'École, à Verzenay (Marne).

ANDRÉE BELIN, 27, rue d'Elanger.

ALICE BLANCHAIN, 53, avenue de Versailles.

MARGUERITE BONDOIS, 418, rue Lecourbe.

ELISE BONDOIS, 418, rue Lecourbe.

LOUISE BONDOIS, 418, rue Lecourbe.

LUCIE BOTZ, rue Sainte-Marguerite, Reims.

MARCELE BOUGUERET, 8, rue Michel-Ange.

HÉLÈNE BOURGEOIS, 5, Rue Palatine.

MADELEINE BRELET, 12, rue Desbordes-Valmore.

M<sup>mes</sup> BOURDIER (LOUISE DURAND), 75, rue de la Victoire.

BAYLE (GERMAINE VASTICAR), 28, rue Saint-Ferdinand.

*Présidente 23 de*  
*Secrétaire*  
*77 Rue Belmont*

*18 rue St Lazar*

- M<sup>lles</sup> MADELEINE BERTON, 7, rue Picot.  
JEANNE CERF, 9, rue Decamps. - *M. du Comité*  
LUCIE CERF, 9, rue Decamps.  
ALICE CERF, 9, rue Decamps.  
JEANNE CHEVALLIER, 27, rue des Belles-Feuilles.  
MARGUERITE CLAR, 71, rue du Ranelagh.  
EVELYN CLARKE, Entwood Court Handsworth, Birmingham.  
LOUISE CLARKE, Entwood Court Handsworth, Birmingham.  
MARGUERITE COMBE, 4, rue de la Pompe.  
EMILIE CROUZET, 14, rue Antoine-Roucher.  
YVONNE COLOT, 26, rue Davioud.  
LUCIE CHARVOT, 42, rue du Ranelagh.  
GABRIELLE CHAINTREUIL, 20, rue Scheffer.
- M<sup>mes</sup> CHAILLIOT (Madeleine WALWEIN), 140, rue Lecourbe.  
CHORAT (Marguerite FINET), 5, rue Dutot.  
CUEILLE (Jenny LANCK), Château de Cueille, Tulle (Corrèze).
- M<sup>lles</sup> MATHILDE DE CUREL, 83, rue de l'Assomption.  
HÉLÈNE DARDET, 22, Villa Molitor.  
MARGUERITE DEROY, 75, rue du Théâtre.  
MADELEINE DESCUBES, 9, rue Decamps.  
LUCIE DREYFUSS WINTER, 3, Villa Mozart. *M<sup>me</sup> Warthmann*  
THÉRÈSE DUBOSC, ~~185, rue du Faubourg-St-Denis.~~  
MATHILDE DUCHEMIN, 30 bis, rue Perronet, Neuilly-s/-Seine.  
HENRIETTE DUPUY, 43, rue Théophile-Gautier.  
MARCELLE DUPUY, 43, rue Théophile-Gautier.  
LAURENCE DUPUY, 43, rue Théophile-Gautier.  
ALINE DURAND, 2, place d'Anvers.  
BERTHE DEGA, 2, ~~rue Raveinstein, à Bruxelles.~~ *6 rue de la Sorbonne*  
MADELEINE DUSUZEAU, 187, rue du Faubourg-St-Denis.  
LÉONTINE DELFOLIE, 106, rue de la Pompe.  
ELISE DREYFUS, 82, rue du Ranelagh.  
MARGUERITE ETLIN, 82, rue du Ranelagh.  
RENÉE FALLEK, 2, rue de Siam.  
EUGÉNIE FENARD, 78, rue de la Tour. *12 R. F. de la Tour*  
SUZANNE FRANCK, 24, avenue d'Eylau.
- M<sup>mes</sup> FESCHOTTE (L. TRIAIRE), Collège de Saint-Germain-en-Laye.  
FOUCHER (J. LESREL), 204, avenue de Versailles.

- M<sup>lles</sup> FRIDA GESSNER, 43, avenue de l'Alma.  
MARGUERITE GIRARD, 9, rue de Passy.  
GABRIELLE GODEFROY, 10, rue Molitor.  
ANDRÉE GOUBAUT, 17, rue des Belles-Feuilles.  
MARGUERITE GRIGNAN, Directrice des Cours secondaires,  
à Coulommiers (Seine-et-Marne).  
LOUISE GUÉBIN, 38, rue de la Pompe.  
JEANNE GUÉNEAU, 137, rue Mozart.  
JEANNE GUINARD, 52, rue du Docteur Blanche. *Mme Lauer*

- M<sup>mes</sup> GUIGNOT (M. POMMIER), 61, rue de Rome.  
GUIGOU (K. RIPAMONTI), 12, rue de Castiglione.

- M<sup>lles</sup> FERNANDE HALPHEN, 9, rue Poussin.  
ALICE HARDY, 6, avenue Jules-Janin.  
MARTHE HARDY, 6, avenue Jules-Janin.  
DORA HERTZ, 43, avenue de l'Alma.  
LUCIE HERVÉ, chez M<sup>lle</sup> Lefavrais, 11, rue Mongenot,  
Saint-Mandé.  
LUCIE HIRSCH, 51, rue du Ranelagh.  
MARIE HIRSCH, 1, rue Edmond-About.  
HENRIETTE HÉCART, Professeur au Lycée de Guéret.  
ELSA IKLÉ, 29, Kloster Allée, Hambourg-s/-Elbe.  
MICHELLE JOLIS, 8, ~~rue de Vaugirard-Nouveau~~  
LUCIE JUMENTIÉ, 126, rue de la Pompe. *Mme Dufour*  
MARGUERITE JUMENTIÉ, 126, rue de la Pompe.  
ADRIENNE JUNOT, Courcelles-sur-Vionnes, par Boissy-  
l'Aillerie (Seine-et-Oise).

- M<sup>mes</sup> DE JONCIÈRES (F. WILLIAMS), 21, Boulevard Haussmann.  
JOHN JACOBY (O. IKLÉ), 1, Maxmore-Mansions, Confield  
Gardens-Hampstead, London. N. W.

- M<sup>lles</sup> JEANNE JOLIOT, 45, rue de Boulainvilliers.  
JEANNE KORBOWICZ, 9, rue de la Tour.  
NELLIE KRATZEISEN, 7, rue Faustin-Hélie.  
SUZANNE KLIPPFEL, 13, rue Goëthe.  
ANDRÉE KARPELÈS, 143, rue de la Pompe.  
YVONNE LÉRI, 4, rue de Sontay.  
ARSÈNE LEBLANC, 18, rue La Fontaine.  
MARGUERITE LELIÈVRE, 135, rue Mozart. *M<sup>me</sup> Lelièvre*

- M<sup>lles</sup> CAROLINE LEMAIRE, 19, rue de Boulaivilliers.  
MARIE-THÉRÈSE LESOURD, 16, rue Copernic.  
MARGUERITE LEVASSEUR, 67, rue du Ranelagh. *Parc des Grinnetts*  
JEANNE LONGLEY, ~~Les Sophoras, Parc des Grinnetts~~, Meudon  
(Seine-et-Oise).  
MARTHE LONCLE, 44, rue des Petites-Ecuries.  
HÉLÈNE LUBLIN, Fredensvej, 20, Charlottenlund, Danemark.  
M<sup>mes</sup> LÉVY (L. KAHN), 34, cours de Vincennes.  
LHOUMEAU (L. HENDRIKX), 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, Neuilly-  
sur-Seine.  
M<sup>lles</sup> HENRIETTE LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil.  
EMILIE LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil.  
BERTHE LOWENGARD, 2, rue d'Auteuil. *Villa Marie, Alphonse  
de Carnot pour Carnus*  
JEANNE MANTOY, 6, chaussée de la Muette.  
LUCIE MANTOY, 6, ~~chaussée de la Muette~~. *7 rue Vincennes*  
GABRIELLE MARÉCHAL, 5, impasse des Prêtres.  
MADELEINE MARION, Professeur au Lycée de jeunes filles, à  
Bordeaux. *Mme Schloser 80 rue de  
Ranelagh*  
HENRIETTE MERSON, à Morges (Suisse).  
CAMILLE MICHEL-BRIAND, 8, rue Pierre-Guérin.  
M<sup>mes</sup> MARILLIER (J. CHRISTOPHE), 56, rue Mozart.  
MORISSE (M. MEYER), 42, rue de Paris, Etampes.  
M<sup>lles</sup> ISABELLE DE MIGNY, 20, rue Bellini.  
BERTHE MILLIARD, 56, rue La Fontaine.  
RENÉE DE MONTMORT, 6, rue Féron.  
LUCIE MOREL, 14, rue du Châlet, à Boulogne.  
M<sup>me</sup> MARCHAND (A. FINET), 3, rue Dutot.  
M<sup>lles</sup> LÉONIE NOBLET, 58, Boulevard de Strasbourg, Boulogne-sur-  
Seine.  
HEDDA NORDLING, 17 rue Montrosier, Neuilly-sur-Seine.  
SUZANNE PICARD, 9, rue de la Tour.  
MARCELLE PIGOIS, 31, rue de Bellevue, Boulogne-sur-Seine.  
M<sup>me</sup> PAYEN (E. GAUTIER), 30, ~~rue d'Astorg~~. *Rue Pierre Charron*  
M<sup>lle</sup> MATHILDE ROCHET, 129, rue du Ranelagh.  
M<sup>mes</sup> RAYMOND (E. PEYTRAL), 34, avenue Kléber. *Rue Baron Louis 36  
Boul*  
RIZET (B. POIRSON), 52, ~~rue de Metz, Nancy~~.  
SAVOIRE (E. PELTIER), 8, ~~rue Halévy~~.  
*11 Bd Haussmann*

31

- M<sup>lles</sup> CILLY SHÔNE, ~~27~~<sup>31</sup>, rue des Vignes. - *Agresse de rue de la station*  
 NATHALIE SHÔNE, ~~27~~<sup>31</sup>, rue des Vignes. *Mme Collet 54 rue d'Anversberg Bruxelles*  
 JEANNE STÉRIN, 90, ~~avenue~~ Henri-Marlin.  
 SOPHIE SCHMID, Neubrunn Tübach, canton de Saint-Gall (Suisse).  
 MARIE SALOMON, 37, rue Vernet.  
 ANDRÉE TAVERNIER, 27, rue du Docteur-Blanche.  
 HÉLÈNE THOMAS, Douai. *1 rue de la station*  
 LOUISE TRENARD, 117, rue du Point-du-Jour, Billancourt.  
 CHARLOTTE TROUËSSART, 145, rue de la Pompe.  
 HÉLÈNE VERLY, 90, rue St-Charles.  
 HÉLÈNE VIÉNOT, 12, rue Fondary.  
 EMMELINE VIÉNOT, 12, rue Fondary.  
 MARIA VERRIER, 73, rue des Vignes.  
 M<sup>me</sup> VÈGÈS (M. JOUBERT), 16, rue Saubat, Bordeaux.  
 M<sup>lles</sup> GABRIELLE WAHL, 10, rue de la Pompe.  
 MARIE-LOUISE WAHL, 10, rue de la Pompe.

ASPIRANTES :

- M<sup>lles</sup> MARCELLE ALLARD, 44, rue Mozart.  
 THÉRÈSE BUISSON, 9, rue Bosio.  
 MARIE BOULIOL, 96, rue La Fontaine.  
 MADELEINE BOULIOL, 96, rue La Fontaine.  
~~MARIE BAUDOU, 8, rue Robert-le-Coq.~~  
 MARCELLE BEAULAVON, 57, rue Boileau.  
 SOPHIE BERNHEIM, 7, rue Guichard.  
 MARIE BOYARD, 25, rue de Lubeck.  
 SUZANNE DE GUREL, 83, rue de l'Assomption.  
 ALICE CHAIRY, 60, rue du Ranelagh.  
 ALICE DUPUIS, 118, rue de la Pompe.  
 BÉATRICE DREYFUS, 1 bis, impasse Cothenet.  
~~MARCELINE FOURÉ, 44 bis, rue d'Autueil.~~  
 ALICE LAVALLEZ, 31, rue Théophile Gautier.  
 MARTHE LEBLANC, Villa Montmorency.  
 MADELAINE LÉRI, 4, rue de Sontay.  
 JEANNNE LÉVY, 16, rue Adolphe-Yvon.

- M<sup>lles</sup> HENRIETTE LESOBRE, 41, route des Moulineaux, Issy.  
HÉBÉ LOPEZ-PENHA, 108, rue du Ranelagh.  
CÉCILE MAYER, 84, rue du Ranelagh.  
GERMAINE MARCHAL, 4, rue de la Cure.  
SUZANNE MAZURIER, 6, rue Pierre-Guérin.  
JEANNE MISPOULET, 73, rue de l'Assomption.  
ALICE NORDLING, 17, rue Montrosier, Neuilly-sur-Seine.  
RAYMONDE NUN GIRARDIN, 122, rue La Fontaine.  
YVONNE POIRIER, 8, rue Duban. *Mme Poirier 10 rue Poirier*  
SUZANNE PÉRILLAT, 18, avenue de la Bourdonnais.  
MARGUERITE POUSSIN, 13, rue Yvon-Villarceau.  
MARTHE PETITPONT, Choisy-le-Roy (Seine).  
YVONNE PETIT, 127, rue du Ranelagh.  
MARGUERITE RADAIS, 4, rue Poussin.  
ANNIE THORNE, chez M<sup>lle</sup> Courtois, 6 bis, rue de l'Assomption.  
MADELEINE VALLÉ, 16, rue Marbeuf.

